EHPAD

Les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Ces personnes peuvent être partiellement ou totalement dépendantes de l'aide de quelqu'un dans les actes de la vie quotidienne pour des raisons physiques ou mentales.

Les EHPAD sont à même d'accueillir les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées. Certains disposent d'une Unité de vie protégée qui sont des unités spécialisées dans l'accueil de personnes âgées atteintes de troubles apparentés ou de la maladie d'Alzheimer. Ces unités de vie protégées ont pour but de recevoir les personnes dans un cadre adapté à leurs besoins à leur dépendance grâce à une équipe de professionnels.

L'accompagnement est global en EHPAD : les résidents et leurs proches sont déchargés de toute l'intendance quotidienne. Les EHPAD proposent des prestations hôtelières, un accompagnement de la perte d'autonomie et un encadrement des soins quotidiens.

Certains EHPAD proposent de l'hébergement temporaire. L'hébergement temporaire permet à une personne âgée qui vit à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée (par exemple, dans un EHPAD ou chez un accueillant familial). L'hébergement temporaire est notamment conçu pour permettre aux proches aidants de pouvoir s'absenter ponctuellement ou d'être utilisé par la personne âgée comme une 1re étape avant une entrée définitive en maison de retraite.

Quelles sont les prestations d'hébergement proposées par les EHPAD ?

Les EHPAD doivent délivrer à leurs résidents des prestations minimales définies par la loi :

- Prestations d'administration
- Prestations d'accueil hôtelier
- Prestations de restauration
- Prestations de blanchissage
- Prestations d'animation de la vie sociale

Les taris indiqués plus bas correspondent à ces prestations minimales. Les résidents ont une chambre et une salle de bain privative dans la plupart des EHPAD. Certains EHPAD proposent des chambres doubles pour les personnes acceptant de partager leur chambre ou pour les couples. Des chambres simples communicantes peuvent aussi parfois être proposées aux couples.

Quel accompagnement en EHPAD ?

Les résidents qui ont besoin d'un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (pour le lever, le coucher, la toilette, les repas…) sont aidés par le personnel de l'EHPAD. Une équipe soignante réalise les soins sous le contrôle d'un médecin coordonnateur et son équipe s'occupe également de la coordination des interventions du médecin traitant (qui n'est pas le médecin coordonnateur) et des rendez-vous avec les spécialistes.

Faire une demande d'admission en EHPAD

Tous les établissements utilisent désormais un dossier national unique d'admission en EHPAD. Téléchargez le formulaire sur service-public.fr ou adressez-vous à nos services.
Le formulaire comporte un volet administratif et un volet médical. Le volet administratif est à compléter par la personne âgée ou par une personne de son entourage. Le volet médical doit être rempli par son médecin traitant.
Il est possible de transmettre des photocopies du dossier de demande d'admission aux différents EHPAD sélectionnés. Le volet médical doit être transmis sous enveloppe à l'attention du médecin coordonnateur de l'établissement.

L'inscription après l'envoi du dossier

Dès réception du dossier et des pièces justificatives, l'établissement prend en compte la demande d'inscription. S'il existe une liste d'attente, la demande y est inscrite. Il est préférable de réaliser plusieurs demandes d'admission simultanées dans plusieurs établissements. Dès qu'une place se libère, la direction prend contact avec la personne âgée afin d'envisager la possibilité d'une admission. C'est le responsable de l'établissement qui prononce l'admission après avoir recueilli l'avis du médecin coordonnateur de la structure. La personne âgée peut bien sûr refuser l'entrée en établissement si elle a trouvé une autre place ailleurs ou si elle a changé d'avis.

SOURCE : https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

AIX-EN-PROVENCE

LA BASTIDE DU FIGUIER

Traverse du lavoir de grand-mère
13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 99 06 10
@ : accueil@acumpagnis.fr

Unité de vie protégée.
Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
1997.70€ en chambre simple.

LA BOSQUE D'ANTONELLE

470, Chemin d'Antonelle
Célony - R.N. 7
13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 23 91 61
@ : contact@bosquedantonelle.com

Unité de vie protégée.
Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2891.10€ en chambre simple.

LEOPOLD CARTOUX

190, chemin des Cavaliers
13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 52 70 00
@ : accueil@leopoldcartoux.fr

Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2126.70€ en chambre simple.

ST THOMAS de VILLENEUVE

40, cours des Arts et Métiers
13100 Aix en Provence

☎ 04 42 17 11 11
@ : direction@aix.hstv.fr

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.
Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2160.60€ en chambre simple.

CENTRE ROGER DUQUESNE

3, Chemin de la Vierge Noire
13097 Aix-en-Provence cedex 2

☎ 04 42 52 95 00
@ : accueil_cmls@ch-aix.fr

Unité de vie protégée.
Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2229.90€ en chambre simple ou double.

RESIDENCE RETRAITE ELEONORE

14. avenue du Général Préaud
13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 17 16 00
@ : eleonore@emera.fr

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
4062.60€ en chambre simple.
3000.60€ en chambre double.

RESIDENCE PASTEUR

Avenue Philippe Solari
13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 67 24 00
@ : pasteur-aix@domusvi.com

Unité de vie protégée.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
3321.90€ en chambre simple.
2901.90€ en chambre double.

STE VICTOIRE

290, chemin d'Eguilles – Célony
13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 17 53 17
@: direction@retraite-sainte-victoire.com

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2692.80€ en chambre simple.
2347.80€ en chambre double.

LA MAISON DE LA PINEDE

Le Tubet - Avenue du Camp de Menthe
13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 20 03 79
@ : maisonpinede@wanadoo.fr

Animaux non acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2431.20€ en chambre simple.

LE CHATEAU BEAURECUEIL

Château de Beaurecueil
195, avenue sylvain Gautier
13100 Beaurecueil

☎ 04 42 37 95 00
@ : chateau@ehpad-beaurecueil.fr

Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2103.60€ en chambre simple ou double.

LES TERASSES DE LA PIOLINE

330, Petite Route des Milles C.D. 65
13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 20 04 26
@ : j.casanova@groupecolisee.com

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2861.40€ en chambre simple.
2495.40€ en chambre double.
Etablissement non conventionné à l'aide sociale.

BOUC- BEL –AIR

CHATEAU DE LA MALLE

64, avenue du Pin Porte Rouge
13320 Bouc-Bel-Air

☎ 04 42 22 00 03
@ : chateau.de-la-malle@orange.fr

Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2677.47€ en chambre simple.
2475.97€ en chambre double

CHATEAUNEUF LE ROUGE

EHPAD Résidence l'Escalette

Allée Arsene Sari
13790 Châteauneuf Le Rouge

☎ 04 42 58 10 10
@ : accueil@lescalette.fr

Unité de vie protégée.

Prix mensuel par personne à partir de :
2600.70€ en chambre simple.
2280.00€ en chambre double.

SAINT CANNAT

RESIDENCE LES COLIBRIS

34, avenue Victor Hugo
Quartier Saint André
13760 Saint Cannat

☎ 04.42.57.30.74
@ : res-lescolibris@groupecolisee.com

Hébergement temporaire possible
Tarif non communiqué

SAINT MARC JAUMEGARDE

KORIAN DOMAINE DE COLLONGUE

300 Chemin de Collongue
13100 Saint Marc Jaumegarde

☎ 04 42 16 76 50
@ : reception.domainedecollongue@korian.fr

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
2833.50€ en chambre simple.

VAUVENARGUES

KORIAN L'AGORA

RD10, Quartier Les Aliberts
13126 Vauvenargues

☎ 04 42 37 85 85
@ : roch.valles@korian.fr

2 Unités de vie protégées.
Hébergement temporaire possible.
Animaux acceptés.

Prix mensuel par personne à partir de :
3242.40€ en chambre simple.
2687.40€ en chambre double.

VENTABREN

LA BASTIDE DES MEJEANS

112 chemin des Méjeans
13122 Ventabren

☎ 04.65.15.30.10.
@ : bastidedesmejeans@groupeafp.com

Unité de vie protégée.
Hébergement temporaire possible.

Prix mensuel par personne à partir de :
2640.00€ en chambre simple.